



RÈGLEMENT ET CONDITIONS GENERALES

ART. 1

La gestion du P'tit Patelin, du Club Junior et de l'Espace Jeune est assurée par l'Association Loisirs Jeunesse dont le siège se trouve :

Association Loisirs Jeunesse
Allée des Marronniers
44260 SAVENAY

Pour que l'inscription soit validée, le dossier devra être complet et rendu dans les délais impartis.

Art 6.2. La participation financière des parents est fixée en Assemblée Générale, chaque année et selon un barème en fonction du quotient familial. Pour les séjours, la tarification est déterminée en fonction des activités proposées.

Art 6.3 Tout utilisateur du centre de loisirs, club junior, espace jeune ou séjours devra verser, par famille, une adhésion annuelle et des frais de dossiers valables du 10 janvier année N au 09 janvier année N+1.

Art 6.4. Le règlement est effectué au moment de l'inscription, en espèces, chèques bancaires ou chèques ANCV, et les bons VACAF sous certaines conditions.

Art 6.5. : Pour les mercredis du Club Junior et de l'Espace Jeune, une participation annuelle de 20€ est demandée par junior ou jeune. Une fiche d'inscription par période est à rapporter dans les délais mentionnés.

Un étalement de la facture est possible.

ART. 3 ENCADREMENT